



SCHÉMA MÉTROPOLITAIN DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS

SYNTHÈSE DE L'ATELIER #2

28.05.2021

« Éducation artistique et culturelle (EAC) et pratiques amateurs: quelle place pour l'artiste dans les actions de sensibilisation et dans la transmission des pratiques artistiques ? »

Le vendredi 28 mai, des professionnels se sont réunis pendant une session d'atelier du Schéma Métropolitain des Arts Plastiques et Visuels autour de deux chantiers thématiques identifiés: l'Éducation Artistique et Culturelle et l'enseignement des arts visuels dans le cadre des pratiques en amateur. Le travail de réflexion a été animé par Fabiana de Moraes, Céline Csore et Sibille Wallois, techniciennes à la Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine.

Les objectifs de cet atelier :

1. Aborder les enjeux propres à la construction d'un parcours de sensibilisation et dans les pratiques artistiques, dès le plus jeune âge, dans le domaine des arts plastiques et visuels, à l'échelle du territoire métropolitain;
2. Réfléchir au parcours de sensibilisation proposé par l'ensemble des acteurs, à l'échelle d'Amiens Métropole, et au rôle primordial de l'artiste dans les processus de conception et de mise en œuvre des projets;
3. Identifier les projets menés par les structures en charge de l'enseignement artistique, notamment dans le cadre de l'enseignement des pratiques amateurs, et en résonance avec la programmation culturelle métropolitaine ;
4. Créer un espace de rencontre et d'échanges entre les différent.e-s acteur.rice.s de la filière des arts visuels ;



5. Établir, par la concertation, un état des lieux des forces et faiblesses du territoire - en matière d'arts visuels et, plus spécifiquement, concernant la médiation et la diffusion du travail artistique.

Les personnes présentes à l'atelier ont ainsi été invitées à réfléchir à différentes thématiques identifiées préalablement par le Comité de pilotage du schéma. Elles ont pu discuter et identifier collectivement les leviers du territoire en matière d'arts visuels, à travers deux axes de questionnement précis :

- Les modalités d'insertion des artistes dans le cadre de l'EAC ;
- Les pratiques amateurs.



AXE 1 / L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

1. LES FORCES

Ressources possédées; compétences; structuration et mise en œuvre de projets...

- ✓ Le dispositif CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique) - en temps scolaire et hors temps scolaire -, dès la maternelle finance l'intervention des artistes. Ce dispositif ancien, bien identifié et qui offre une fluidité dans son fonctionnement, concerne tous les artistes, jeunes artistes comme artistes plus expérimentés et permet :
 - La co-construction entre artistes et enseignants ;
 - L'enrichissement du travail de l'artiste par le lien avec les enfants ;
 - L'accompagnement par la collectivité des artistes dans le processus administratif ;
 - Des objectifs pédagogiques et des enjeux artistiques partagés autour des 3 piliers de l'EAC ;
 - Le travail au long cours, qui permet une progression tout au long de l'année ;
 - L'enrichissement pour les enseignants qui ne sont pas spécialistes des arts plastiques ;
 - Le partenariat avec les structures culturelles ;
 - Des regards croisés sur plusieurs esthétiques ;
- ✓ L'expérience d'EAC dans le cadre du Parcours d'art contemporain, l'accompagnement de la Métropole et de l'institution porteuse (Musée) avec une restitution Présence des enseignants dans les temps d'atelier ;
- ✓ Musée a la chance d'être doté d'un service éducatif avec plusieurs enseignants relais, facilite travail sur la transversalité, s'oriente vers un travail plus en réseau au niveau de la métropole ;
- ✓ Le musée de Picardie « a la chance » d'être doté d'un service éducatif avec plusieurs enseignants relais, facilite travail sur la transversalité, s'orientant vers un travail plus en réseau au niveau de la métropole ;
- ✓ Le projet hors-les-murs autour du « cabinet de curiosités » porté par le musée de Picardie, partenariat exemplaire entre l'institution et l'Éducation nationale et musée. Dans le cadre de ce dispositif, les expertises respectives sur différentes thématiques explorées sont conviées ;
- ✓ L'initiative de la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC), qui centralise les projets pour le premier et second degré ;



- ✓ La DRAC qui labélise un certain nombre d'artistes et qui permet de faire le lien et garantir une qualité ;
- ✓ L'ADAGE, plateforme numérique destinée à favoriser la généralisation de l'éducation artistique et culturelle dans le premier comme dans le second degré. Cette application permet de recenser les volets culturels des projets d'établissement et de participer aux appels à projets académiques ;
- ✓ Certaines structures sont déjà identifiées par rapport à des esthétiques particulières (par ex. : l'art numérique pour le SAFRAN) ;
- ✓ La présence d'espaces d'exposition, ou galeries scolaires, qui peuvent être investis par les artistes : <https://www.ac-amiens.fr/164-galerie-d-exposition-en-etablissement.html> (ex. projet mené par le plasticien Olivier Michel à Granvilliers, en lien avec le FRAC) ;
- ✓ Dispositif permettant un premier pas dans la professionnalisation pour des jeunes artistes.

2. LES FAIBLESSES

- ✓ Pour le dispositif CLEA :
 - Le cadre de l'Éducation Nationale, en ce qui concerne la discipline : les arts plastiques ne se suffisent pas en eux-mêmes, mais "pour apprendre à faire quelque chose" ;
 - La temporalité : le nombre d'heures - 11h/classe est trop limité. L'intervention se fait sur un court espace de temps, difficile de « sortir du cadre », d'approfondir ;
 - L'absence de prise en charge du matériel utile, ainsi que des frais de déplacement ;
 - Problème de communication et de ressources (lien entre les médiateurs, les établissements scolaires et les artistes) : comment mieux faire connaître le dispositif à tous ;
 - Difficulté pour les artistes indépendants pour trouver une structure de rattachement (démarchage des écoles intéressées + structure porteuse) ;
 - Difficulté d'identification et de communication entre les différents acteurs : enseignants qui cherchent les artistes et inversement.
- ✓ Hors dispositif CLEA :
 - Manque de résidences artistiques destinées aux artistes des arts visuels sur Amiens Métropole ;
 - Le sentiment que les artistes plasticiens sont un peu "en reste", "malmenés" car, en dehors du Parcours d'art contemporain et du CLEA, peu de sollicitations, peu d'opportunités ;
 - Pas de rémunération pour les droits de monstration la plupart du temps.



3. LES OPPORTUNITÉS

Les leviers extérieurs sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour avoir des perspectives (projets et dispositifs développés par d'autres collectivités; modèles à suivre et/ou à chercher; rencontres possibles avec des professionnels ...)

- ✓ Dans d'autres villes : mise en place d'écosystèmes différents qui valorisent les artistes plasticiens (ex : Strasbourg : structuration en ateliers-résidences avec accompagnement à l'issue, transversalité des pratiques, solidarité des filières, brassage des publics...).

4. LES PRÉCONISATIONS

- ✓ Mener une réflexion autour du renouveau CLEA :
 - Aborder la question de l'adaptabilité de l'artiste lors du travail de transmission envers les enfants, en fonction des enjeux spécifiques au territoire (ex. : au Safran, les propositions EAC sont construites pour tous les âges, en prenant en compte les spécificités du territoire.)
 - Renforcer les interactions du binôme enseignant/artiste au profit du trinôme enseignant/artiste/élève.
 - Prendre en compte territoire écosystème : prendre en compte les différents acteurs du territoire et leurs évolutions, lors de l'élaboration de projets ;
 - Créer des ateliers-résidences pour les artistes – la résidence permet de partir des questions intrinsèques à la démarche de l'artiste ; celui-ci étant en mesure de proposer des actions pertinentes autour de son travail, en y incluant des moments de médiation ;
 - Prolonger le temps d'intervention des artistes et, si possible, en réduisant le nombre de classes par projet, afin de gagner en « profondeur » et en qualité ;
 - Repenser la temporalité des projets : sur des temps plus courts pour une plus grande fluidité /immersion des élèves
 - Aligner le calendrier des dispositifs à celui de l'Éducation Nationale : les enseignants ont besoin d'éléments en amont pour pouvoir identifier les masses budgétaires avant la fin d'année scolaire. En plus, les parcours pédagogiques doivent être défini en mai-juin pour l'année suivante ;



- Associer davantage les structures culturelles qui mènent un chantier « médiation » dans les dispositifs, afin qu'un professionnel spécialisé participe à l'élaboration des projets, à l'appui des artistes;
 - Réaliser un travail d'identification et de référencement de la « ligne artistique » et/ou esthétique soutenue par chacune des structures culturelles de la métropole ;
 - Proposer aux enseignants une diversité de projets de courte et longue durée, adaptables aux divers parcours pédagogiques envisagés par les établissements scolaires ;
 - Eviter une formule « unique » pour permettre l'adaptation du projet pendant sa réalisation : offrir de la souplesse, sans rogner sur la rigueur dans les objectifs ni perdre en créativité ;
 - Accueillir des projets pouvant accueillir des démarches « en cours de réalisation » (*work in progress*) par les artistes ;
 - Élargir les CLEA à d'autres structures culturelles ;
 - Envisager le dispositif CLEA « comme une sorte de *tremplin* vers la professionnalisation pour des artistes émergents » ;
-
- ✓ Mettre en place un lieu ressource pour les artistes afin de faciliter l'accès aux informations – créer une structure pouvant disposer d'un « comité d'artistes » et sur laquelle peuvent s'appuyer artistes pour les questions relatives à la recherche d'atelier, offres d'interventions ;
 - ✓ Informer les artistes sortant des écoles de ces dispositifs permettant à des jeunes artistes d'être rémunérés sur des interventions ;
 - ✓ Articuler les actions en temps scolaire et hors temps scolaire et les différentes actions d'EAC – et les rendre visibles ;
 - ✓ Réaliser des « portes ouvertes d'ateliers », en lien avec des écoles d'art ;
 - ✓ Développer et/ou renforcer lien entre les structures culturelles du territoire et la Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine ;
 - ✓ Favoriser la présence des artistes dans le musée, par le biais d'actions et des rencontres ;
 - ✓ Travailler le lien entre les écoles, les artistes et les structures via une « foire aux projets » ;



- ✓ Penser à des « Rencontres éducatives » à destination des enseignants.

Force est de constater que les 2 groupes de réflexion se sont appropriés de façon spontanée le champ de l'EAC en temps scolaire et, plus précisément, le (re)questionnement du dispositif CLEA, témoignant d'un enjeu fort pour la collectivité et les institutions de repenser son cadre et ses objectifs.

AXE 2 / LES PRATIQUES AMATEURS

1. LES FORCES

- ✓ Le travail de certains intervenants qui s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement des publics ;
- ✓ La grande diversité dans les profils d'artistes et leurs méthodologies appliquées à la transmission ;
- ✓ La diversité d'offres proposées par les structures de la métropole ;
- ✓ Les ateliers artistiques parents-enfants, qui permettent aux adultes d'élargir leurs perspectives d'apprentissage par la pratique à côté des enfants, en privilégiant une dimension plus expérimentale ;
- ✓ Les pratiques amateurs semblent être un espace de liberté qui peuvent servir de modèle de développement pour les CLEA, dans une perspective de décroisement ;
- ✓ L'espace d'expression proposé dans ce cadre précis des pratiques amateurs, qui permet au citoyen de se développer personnellement et intellectuellement.

2. LES FAIBLESSES

- ✓ Certains intervenants deviennent des « professionnels » de ce type d'atelier, en détriment de leurs recherches liées à la démarche artistique. Ils s'éloignent du réseau professionnel et des opportunités de renouvellement de leurs pratiques ;
- ✓ La fracture entre la pratique amateur et les projets dits de « sensibilisation artistique » ;
- ✓ Les bas tarifs proposés aux intervenants à titre de rémunération ;



- ✓ Manque de supports de communication clairs et exhaustifs pour faire connaître l'ensemble des propositions.
- ✓ Impression qu'il y a plus d'atelier pour les enfants que pour les adultes. (à vérifier)
- ✓ Problématique accessibilité : toucher le non public, tarif des ateliers très disparates ;
- ✓ Pratique amateur cantonnée à une technique : pas de recherche théorique, ni d'ouverture à d'autres techniques ;
- ✓ **Exemple** dans d'autres villes : Saint Nazaire, le 6b à Saint Denis ou le Centquatre à Paris, lieu d'accueil pour des amateurs à la journée pour pratiquer, avec la possibilité de laisser son matériel.

3. LES PRÉCONISATIONS

- ✓ Mettre en place un pôle ressource (lieu physique) pour une plus grande visibilité des offres et des ressources, servant également de lieu de professionnalisation à destination des amateurs ;
- ✓ Mettre en place des actions privilégiant une prise en compte effective du potentiel d'expression de tout individu, au travers de projets adaptés et adaptables à la diversité des publics ;
- ✓ Permettre une corrélation entre les lieux et les publics ;
- ✓ Proposer des paysages d'offre élargis, pour permettre le parcours de/à chaque individu et la posture d'accompagnement et d'impulsion des pratique amateurs ;
- ✓ Dessiner le paysage du parcours /du cheminement tout au long de la vie/ Echapper au système par la transition et la diversité = Plus de publics/ plus d'offres liées aux attentes locales ;
- ✓ Promouvoir la mutualisation et le partage des ressources entre structures et entre celles-ci et les professionnels intervenants ;
- ✓ « Casser les habitudes », diversifier les intervenants et les formes de pratiques, en rendant possible une ouverture aux pédagogies innovantes et les processus de transmission expérimentaux ; développer des offres parents-enfants ;
- ✓ Promouvoir la porosité entre les ateliers proposés dans les structures et les projets structurants mis en place par Amiens Métropole (ex. : inviter les publics à rencontrer les



artistes déployant des démarches participatives, dans le cadre du Parcours d'Art Contemporain). Et s'appuyer sur les médiateurs dans les structures pour mobiliser les publics, créer des ponts avec la programmation ;

- ✓ Proposer des ateliers sous formes courtes pour travailler/réfléchir sur une thématique ;
- ✓ Avoir un lieu ou moment de monstration pour les pratiques amateurs ;
- ✓ Réaliser une enquête sur le taux de remplissage des ateliers et leurs types.



PARTICIPANT.E.S

Alexandra Epée, designer, scénographe

Alix Morel, artiste-auteure

Anne Megan, Musée de Picardie

Arnaud Eloy, chargé de projets musique et spectacle vivant à Amiens Métropole

Aurélie Maguet, responsable du service des publics au Musée de Picardie

Axelle Gallego, apprentie muséographe à Amiens Métropole

Catherine Lemaire, professeur relais 1^{er} degré au Musée de Picardie

Céline Csore, responsable Pôle publics et médiation à Amiens Métropole

Charlie Welcam, artiste-auteur

Charlotte Goasguen, directrice du Centre Léo Lagrange

Fabiana de Moraes, chargée de projets patrimoine et arts visuels à Amiens Métropole

Françoise Dubois, conseillère arts plastiques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Gwenola Regnault, directrice adjointe, à la DACP d'Amiens Métropole

Lyse Blanchard, artiste-auteure

Louis Clais, artiste-auteur

Mathilde Leroy, artiste-auteure

Marie Lepetit, responsable du centre d'art du SAFRAN

Maya Derrien, conservatrice à l'art moderne et contemporain, musée de Picardie

Patrick Liébart, professeur relais au Musée de Picardie

Régis Dargnier, Coordonnateur disciplinaire Arts Plastiques, Académie d'Amiens

Sibille Wallois, chargée de projets à Amiens Métropole



Sylvie Gosselin, artiste-auteure

Yohann Bourdet, chargé de développement « arts visuels » au FRAC Picardie